

Maj20240625 F0302040701\_V2



Être capable d'effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité d'une installation, d'un ouvrage, de canalisations enterrées ou de fouilles, d'effectuer du déplacement de câble BT ou HT, d'exécuter un travail électrique hors tension.

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18510 amendement A1 2020.



# **CONTENU DE LA FORMATION**

#### Théorie:

- 1- Les acteurs
- 2- Les documents
- 3- Le BF HF
- 4- Les canalisations invisibles enterrées
- 5- Évaluer les risques
- 6- Zone de travail
- 7- Les canalisations rendues visibles
- 8- En cas d'endommagement

#### Pratique:

- 1- Nommer les acteurs concernés par les travaux en fouilles autour de canalisations électriques isolées enterrées (rôle et fonction) et savoir échanger avec eux.
- 2- Citer les documents applicables et les utiliser (autorisation de travail, certificat pour tiers...).
- 3- Connaître les limites de l'habilitation symbole « BF-HF » et citer les opérations autorisées.
- 4- Énoncer et identifier les risques spécifiques aux travaux en fouilles autour de canalisations isolées enterrées.
- 5- Savoir évaluer les risques liés à son activité, à celle de ses exécutants et à l'environnement du chantier (présence d'autres réseaux, d'engins de chantier, coactivité).
- 6- Savoir définir et mettre en place la zone de travail, appliquer et faire appliquer les instructions de sécurité et assurer la surveillance.
- 7- Savoir dégager en sécurité une canalisation enterrée non consignée et exécuter en sécurité un nettoyage à des fins d'identification, un ripage ou un soutènement, une ouverture de fourreau et mettre en œuvre les moyens de protection de câbles et d'accessoires.
- 8- Réagir en sécurité en cas d'endommagement du réseau.



Personnels non-électriciens qui travaillent dans les fouilles. Terrassiers.



Aucun



Durée : de 7 heures

Horaires: 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00. Horaires modulables pour les formations INTRA.

Réalisation d'une session par mois.

Groupe de 4 à 12 stagiaires.



Sites techniques FC PRO Ou sur "site client".



Réalisation d'un devis selon la grille tarifaire FC PRO en vigueur.



Maj20240625 F0302040701\_V2



PEDAGOGIE: OUTILS ET MOYENS

## Méthode pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation de l'électricité en toute sécurité, et d'exercices pratiques. Remise à chaque stagiaire d'un fascicule qui synthétise les différents thèmes.

### Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard, armoire électrique. Matériel spécifique à l'habilitation électrique : gants isolant 1000v, sous gants, tapis isolant, cellule basse tension, VAT, matériel technique isolant.

#### Moyens humains

Formateur-expert en prévention du risque électrique, qualifié par Apave.



Les épreuves théoriques et pratiques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation.

La délivrance de cette attestation permet à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



### PROCESSUS D'INSCRIPTION

Quel que soit le mode de financement de votre formation, veuillez contacter notre Responsable de formation par téléphone 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fpro.fr. Nous vous adresserons un devis et le contenu de formation. Après accord de votre part, la convention de formation vous sera adressée.



#### FINANCEMENT FT PRISE EN CHARGE

Nous sommes certifiés depuis novembre 2020 selon le référentiel national sur la qualité des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. Nos actions de formation sont ainsi éligibles aux financements OPCO et / ou de votre compte personnel de formation.



# CONTACT ET ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout renseignements voici nos coordonnées : 02.28.13.00.93 ou par mail <a href="mailto:formation@fcpro.fr">formation@fcpro.fr</a>
Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter Mathilde CHABLE, référente handicap au 07.67.55.68.39.